



**GOUVERNEMENT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# *Dossier de presse*

VENDREDI 26 FÉVRIER

— **2020** —

**Bilan des investissements  
étrangers en France**



**Baromètre Business France 2020  
de l'attractivité de la France**



**Lancement de la Team France Invest**



**Une dynamique confortée  
d'attractivité de la France**

**EMBARGO JUSQU'À VENDREDI 26/02 - 15H30.**



*Jacqueline Gourault*

Ministre de la Cohésion  
des territoires et des Relations  
avec les collectivités territoriales



*Franck Riester*

Ministre délégué  
au Commerce extérieur  
et à l'Attractivité



*Agnès Pannier-Runacher*

Ministre déléguée  
chargée de l'Industrie

## *En dépit du choc économique brutal et soudain du Covid-19, les résultats sont là : la France a su, en 2020, rester un pays attractif pour les investissements étrangers.*

Alors que les flux mondiaux d'investissements ont chuté de près de 40% par rapport à 2019, la France a attiré 1215 projets d'investissement d'entreprises étrangères, à l'origine de la création ou du maintien de 35 000 emplois – soit le deuxième meilleur bilan enregistré au cours des 10 dernières années. La moitié des projets concernent de nouvelles implantations, et les filiales déjà implantées en France continuent d'accroître leur présence dans nos territoires.

Dans cette confiance renouvelée, nous voyons le signe que nos fondamentaux sont désormais solides. Nous y voyons aussi une validation de l'agenda de réformes que nous menons depuis maintenant plus de trois ans, sous l'impulsion du Président de la République, pour renforcer la compétitivité du site France. Nous avons engagé une baisse sans précédent de la fiscalité des entreprises, du capital et des particuliers. Nous avons créé un environnement social à la fois plus adapté et plus prévisible. Nous investissons massivement dans les compétences dont notre économie a besoin. Nous avons considérablement simplifié la vie des entreprises en allégeant leurs formalités administratives. Et nous avons visé juste. Nous l'avons déjà mesuré en 2019, lorsque la France avait pris la première place pour l'accueil des investissements étrangers en Europe. Nous le mesurons à nouveau en 2020, dans des circonstances inédites.

La richesse que représentent les investissements étrangers est une chance pour la relance. C'est une chance pour notre commerce extérieur : les entreprises étrangères implantées sur notre territoire réalisent près d'un tiers de nos exportations. C'est aussi un atout majeur pour préparer l'avenir de notre économie. Dans tous les secteurs prioritaires pour notre avenir comme l'innovation, la santé et les énergies renouvelables, la France attire aujourd'hui toujours plus d'investissements qui contribueront demain à asseoir son leadership en Europe et dans le monde.

Les investisseurs étrangers continuent aussi de croire dans nos atouts en termes de production en France : les investissements industriels représentent un quart des projets et 13 000 emplois créés partout en France. Notre stratégie de reconquête industrielle fonctionne et nous avons raison de parier sur l'international pour contribuer au dynamisme local. Avec France Relance, nous consoliderons encore cette tendance. C'est notamment l'objet de la baisse inédite des impôts de production qui rendra le site France encore plus attractif et nos territoires plus compétitifs. Les investisseurs étrangers plébiscitent tant les orientations que l'ampleur des mesures de soutien et de relance que nous déployons.

Parmi ces investisseurs, originaires de 60 pays, les Etats-Unis occupent toujours la première place. Mais la part des projets

originaires d'Europe atteint désormais 64%. La proximité géographique et l'intégration économique au marché intérieur n'expliquent pas tout. Derrière ce chiffre, se dessine aussi une volonté, partagée par nos partenaires, de bâtir l'autonomie stratégique et industrielle dont l'Europe a besoin. Autonomie et ouverture sur le monde ne s'opposent pas, et nous en avons là une illustration très concrète.

Nous devons maintenant nous donner les moyens de faire encore mieux. C'est la raison pour laquelle nous maintiendrons le cap, nous continuerons à réformer notre pays, et nous accélérerons encore les transformations engagées. C'est aussi la raison pour laquelle nous avons décidé de donner une nouvelle ampleur à la Team France Invest. Cette véritable « équipe de France de l'attractivité » améliorera l'accueil en France des projets d'investissements étrangers dans l'ensemble des territoires, en renforçant encore les synergies entre tous les acteurs impliqués : les Régions et l'Etat, leurs opérateurs et leurs services. Avec cette nouvelle organisation, miroir du succès de la Team France Export, nous accélérons en fédérant toutes nos forces autour d'un partenariat entre l'Etat et les régions pour accompagner encore plus efficacement les investisseurs et relever les défis de 2021.

### **Jacqueline Gourault**

Ministre de la Cohésion  
des territoires et des Relations  
avec les collectivités territoriales

### **Franck Riester**

Ministre délégué au  
Commerce extérieur  
et à l'Attractivité

### **Agnès Pannier-Runacher**

Ministre déléguée  
chargée de  
l'Industrie



**DYNAMIQUE DES  
INVESTISSEMENTS  
ÉTRANGERS  
EN 2020**

# 1/ PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS

Alors que l'année 2020 a été marquée par une crise inédite, la France a fait mieux que résister en matière d'investissements étrangers.

Depuis plusieurs années, la France a gagné en performance jusqu'à devenir le premier pays d'accueil des investissements directs étrangers en Europe en 2019. Si le pays a pu résister en 2020 dans un contexte de ralentissement mondial des investissements internationaux dû à la crise Covid-19, c'est grâce aux bénéfices du travail mené par l'ensemble des acteurs français du développement économique et de l'attractivité.

La France dénombre plus de 14 000 entreprises étrangères installées sur son territoire. Selon l'INSEE, les filiales sous contrôle de groupes étrangers :

emploient 13 % de l'effectif salarié dans l'ensemble de l'économie française ;

contribuent à hauteur de 21 % au chiffre d'affaires de l'économie française ;

réalisent 13% de l'investissement des entreprises ;

réalisent 31% des exportations.

## 81%

**DES INVESTISSEMENTS SONT POURVOYEURS D'EMPLOIS**

Dont 52% concernent l'implantation de nouveaux sites en France une proportion stable par rapport à 2019.

## 1215 DÉCISIONS D'INVESTISSEMENTS

-17% par rapport à 2019.

Près de **35000 EMPLOIS MAINTENUS OU CRÉÉS**

## +62% POUR LES INVESTISSEMENTS DE MODERNISATION

majoritairement des investissements dans les sites de production.

## 60 PAYS ONT INVESTI EN FRANCE EN 2020

## LES ÉTATS-UNIS GARDENT LA 1<sup>re</sup> PLACE

des pays investisseurs en France avec 17% des projets, suivis de l'Allemagne (16,5%) et du Royaume-Uni (10%).

## L'EUROPE EST LA PRINCIPALE RÉGION D'ORIGINE

avec 64% des projets inscrits au bilan.

## 2/ LES INVESTISSEMENTS ÉTRANGERS ONT CONTINUÉ À SOUTENIR L'EMPLOI EN 2020

**DANS UN CONTEXTE DE RALENTISSEMENT MONDIAL DES INVESTISSEMENTS INTERNATIONAUX DÛ À LA CRISE COVID-19,**

**1 215 DÉCISIONS D'INVESTISSEMENTS ONT VU LE JOUR.**

En 2020 : c'est -17% par rapport à 2019.

- **La très grande majorité de ces projets – plus de 80% – a contribué à maintenir ou créer de l'emploi en France**, alors même que cette typologie d'investissements est en baisse de 33% à l'échelle mondiale.
- **Au total, ces investissements permettent de soutenir 34 567 emplois : 29 809 créés et 4 758 maintenus.** Si ce nombre est en baisse de 13% par rapport à 2019, il est en croissance de 14% par rapport à 2018. 2020 est ainsi la deuxième meilleure année depuis 10 ans.

### Typologie des investissements étrangers en 2020

**81%**

**D'INVESTISSEMENTS PHYSIQUES**  
(créateurs d'emplois)

**8%**

**D'INVESTISSEMENTS FINANCIERS**  
(F&A et prises de participations)

**7%**

**D'INVESTISSEMENTS DE MODERNISATION ET DE PÉRENNISATION**  
(avec 99 projets)  
contre 4% en 2019  
avec 61 projets

**2%**

**D'INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS**

**2%**

**DE PARTENARIATS TECHNOLOGIQUES ET COMMERCIAUX**

## 3/ LES ACTIVITÉS DE PRODUCTION RESTENT PRÉDOMINANTES ET L'ATTRACTIVITÉ DE LA FRANCE SE MAINTIENNT DANS LA RECHERCHE

- En 2020, les filiales étrangères **ont implanté ou développé en premier lieu des sites de production.** Ils représentent 25% des décisions d'investissements (308 projets, en recul de 19% par rapport à 2019) en France en 2020 et sont à l'origine de 37 % des emplois créés (12 875).
- Les activités qui ont le plus amorti le choc sont **les activités de logistique** (6% des projets) dont les investissements se sont maintenus ainsi que **les activités de R&D** (12% des projets) et **les services aux entreprises** (13% des projets) qui ont enregistré respectivement une légère baisse de -7 et -4%.
- **Le nombre d'extensions et de créations de centres de R&D s'est maintenu à un niveau élevé (146 projets).** Le nombre d'emplois créés retrouve son niveau de 2018 après une hausse significative en 2019.

## 4/ LA SANTÉ ET LES ÉNERGIES RENOUVELABLES, DEUX SECTEURS PARTICULIÈREMENT DYNAMIQUES

**LE DOMAINE DE LA SANTÉ A ENREGISTRÉ UNE HAUSSE DE 40% DU NOMBRE DE PROJETS D'INVESTISSEMENTS ÉTRANGERS EN 2020, EN COMPARAISON À L'ANNÉE 2019.**

- Ces projets se sont principalement traduits par **des extensions de sites de production et des centres de R&D ou d'ingénierie.**
- Dans le contexte de la pandémie Covid-19, les filières « **médicaments et biotechnologies appliquées** » et « **équipements médico-chirurgicaux** » ont particulièrement tiré cette croissance.
- Le Baromètre Business France 2020 de l'attractivité de la France par Kantar démontre que l'expertise médicale est perçue comme une force spécifique à la France par rapport à ses voisins européens (plus de détails en partie 2, page 7).








**LE SECTEUR DES ENERGIES RENOUVELABLES A ÉGALEMENT CONNU UN DYNAMISME CERTAIN.**

- Les **projets de créations et d'extension** dans le secteur ont progressé de 13% en 2020 par rapport à 2019.
- Ce développement de projets s'est traduit par **un quasi doublement des emplois associés.**
- Ce dynamisme semble faire écho au Plan de Relance français, qui a fait de la transition écologique un levier majeur de la reprise économique (plus de détails en partie 2, page X).

**Parmi les secteurs les plus affectés depuis le début de la crise sanitaire, on trouve sans surprise des activités liées aux déplacements et au tourisme** – hébergement-restauration (-57%), aéronautique (-56%), transport et entreposage (-38%) mais aussi **le secteur des logiciels et prestations informatiques** qui, malgré l'essor de modes de travail digitalisés, n'a pu développer la part de ses activités sur site.

## 5/ L'UE DEMEURE LA PRINCIPALE SOURCE D'INVESTISSEMENTS EN FRANCE

### CLASSEMENT DES INVESTISSEURS ÉTRANGERS EN FRANCE

|       |   |             |
|-------|---|-------------|
| 17%   |  | ÉTATS-UNIS  |
| 16,5% |  | ALLEMAGNE   |
| 10%   |  | ROYAUME-UNI |
| 8%    |  | ITALIE      |
| 7%    |  | PAYS-BAS    |
| 4%    |  | BELGIQUE    |
| 4%    |  | ESPAGNE     |

### L'EUROPE PARTICULIÈREMENT DYNAMIQUE EN 2020

- L'Irlande et les Pays-Bas ont été particulièrement dynamiques : le nombre de projets a ainsi augmenté respectivement de 50% et 43% en 2020 par rapport à 2019.
- L'Espagne (+9%) et le Danemark (+7%) ont également été particulièrement actifs.

**Les Etats-Unis se maintiennent comme le 1er pays d'origine des investissements étrangers en France**, en particulier ils sont le 1er contributeur des investissements dans le secteur de la santé ainsi que les activités de R&D.

**60 PAYS DE NATIONALITÉS DIFFÉRENTES ONT INVESTI EN FRANCE EN 2020.**



## SANTÉ

### DRAGERWERK – ALLEMAGNE – EQUIPEMENTS MÉDICAUX

#### RÉGION : GRAND EST

Basée à Lubeck, Dragerwerk est une entreprise familiale spécialisée dans les équipements médicaux et de sécurité, présente dans 190 pays, qui compte plus de 14 000 salariés dans le monde dont plus de 500 en France. Face à la montée de la demande de masques due à la pandémie mondiale de Covid-19, Drager a souhaité établir en France une usine de fabrication de masques respiratoires de type FFP2 et FFP3 pour fortement augmenter ses capacités de production. Basée à Oberrnai, l'objectif initial de cette usine était la fabrication annuelle de 100 millions de masques, permettant d'ores et déjà la création de plus de 100 emplois avec un investissement de plus de 20 millions d'euros.

Le projet fut accompagné par le MAEE, la DGE, Business France et les collectivités territoriales dans toutes ses étapes : sécurisation des débouchés, recherche de sites, aides publiques, recrutement, mise en relation avec des autorités et des sous-traitants, etc.

### SYRENGY – ISRAËL

#### RÉGION : PACA

Syreny est une société à l'avant-garde de l'innovation dans le domaine du dispositif médical d'injection. Elle est spécialisée dans la conception, mise au point et fabrication de seringues électroniques connectées qui permettent d'éviter les effets indésirables post injection de produits de comblement en Médecine Esthétique et facilitent l'injection et son contrôle par le médecin. Ce dispositif médical peut être utilisé également dans d'autres disciplines médicales. La jeune start-up a choisi d'implanter son QG européen en région PACA, au sein de l'incubateur Marseille Innovation.

### RECIPHARM – SUÈDE – MÉDICAMENTS

#### RÉGION : (CENTRE VAL DE LOIRE)

Recipharm a signé un contrat avec Moderna pour la mise en forme pharmaceutique de leur vaccin. Il s'agit d'un vaccin contre la Covid-19 qui repose sur une technologie innovante employant un ARN-messager. En parallèle, le groupe suédois a décidé de construire des capacités de productions supplémentaires afin de faire face à des demandes récurrentes de vaccins contre des pandémies virales.

Cet investissement concerne la construction d'une nouvelle unité de production comprenant une ligne de production de flacons et une ligne pour seringues préremplies : pour un montant total estimé à 60 M et la création de 100 emplois sur le site.

### BECTON DICKINSON (BD) – ETATS-UNIS

#### RÉGION : AUVERGNE RHÔNE-ALPES

"Fabricant et distributeur mondial de technologies médicales (Medtech), dont le siège est basé aux Etats-Unis, Becton Dickinson a annoncé en 2020 un investissement de \$176M sur son site de Pont de Claix dans l'Isère.

Ce site fait figure de centre de référence pour la production de seringues pré-remplissables (plus de 1 million/jour) et héberge le centre de R&D mondial pour cette Unité de Business. Becton Dickison prévoit également un renforcement de sa présence sur le territoire avec le recrutement de 90 collaborateurs faisant suite à cette annonce "

### CATALENT – ETATS-UNIS – MÉDICAMENTS

#### RÉGION : NOUVELLE-AQUITAINE

Premier fournisseur mondial de technologies avancées d'administration, de développement et de fabrication de médicaments, de produits biologiques, de thérapies cellulaires, génétiques et de produits de santé grand public, Catalent, basé aux Etats-Unis, a annoncé un investissement de 27 M en 2020 pour transformer son site de Limoges en Nouvelle-Aquitaine. Catalent modernise son site afin d'y créer un centre européen d'excellence et prévoit un renforcement de sa présence sur le territoire avec le recrutement de 80 salariés d'ici à 2025. Le site se positionne sur une activité de formulations biologiques pour des essais cliniques.

### FRESENIUS – ALLEMAGNE :

#### RÉGION : AUVERGNE RHÔNE-ALPES

Fresenius, leader mondial des produits et services pour le traitement de l'insuffisance rénale, le groupe allemand Fresenius investit sur son site de l'Arbresle, près de Lyon (région Auvergne Rhône-Alpes) afin de renforcer son outil de production.

Cet investissement permet la création de 100 nouveaux emplois sur le troisième plus important site industriel au monde pour le groupe.





## INDUSTRIE / PRODUCTION

### DG WELD SRL - ITALIE - TRAVAIL DES MÉTAUX

#### RÉGION : BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

DG Weld Srl, société italienne spécialiste de la remise en état d'outillages de forge grâce à la technique du rechargement matière par soudure, a créé une filiale française pour développer son activité sur le territoire.

Cette filiale installée à Saint-Vallier (Saône-et-Loire) a été créée en avril 2020 et est dirigée par Michael Dugne. Pour son activité, la société a acquis, entre autres, une cellule robotisée de soudure, un centre d'usinage et des logiciels de simulation numérique afférents à ces procédés. Deux emplois ont été créés en 2020. La filiale française compte continuer à se développer avec l'embauche d'autres salariés (un recrutement a déjà été acté en janvier 2021).

### ASE - TAIWAN,

#### RÉGION : ILE-DE-FRANCE (SEINE-SAINT-DENIS)

ASE, leader mondial du packaging et de l'encapsulation des semi-conducteurs, renforce sa position dans les zones hors Asie avec le rachat du groupe française Asteelflash, spécialisé dans la fabrication en sous-traitance des produits électroniques, pour un montant de 450 millions USD. Ce rachat a été réalisé via la filiale chinoise d'ASE : USI, société spécialisée également en sous-traitance des produits électroniques.

Grâce à cette fusion, le groupe bénéficie d'une présence mondiale avec de nouveaux segments de marché et de nouveaux clients, mais apporte également à ses clients des capacités technologiques complémentaires. La direction actuelle d'Asteelflash sera intégrée à celle du groupe USI ainsi que ses 6000 employées dans le monde dont 800 en France.

A noter que cette acquisition constitue la première opération de ce type hors Asie pour le groupe taiwanais ASE, illustrant le désir d'une présence en Europe.

### PROCTER & GAMBLE - ETATS-UNIS - EQUIPEMENTS MÉDICAUX

#### RÉGION : ILE-DE-FRANCE & HAUTS-DE-FRANCE

Forte d'une équipe de 2000 salariés, P&G poursuit sa croissance en France en renforçant ses forces de vente et les fonctions support en son siège d'Asnières-sur-Seine qui a recruté 100 salariés en 2020.

En parallèle, P&G a réussi à pérenniser 300 emplois sur son site de production de Blois en y investissant 10 M euros. Le groupe a également investi 160 M euros sur la période 2019-2021 pour moderniser et accroître les capacités de production de lessives unidoses produites sur son site d'Amiens. Ces investissements ont été accompagnés par le recrutement d'une centaine de salariés à Amiens ces trois dernières années.

### HANSEYACHTS - ALLEMAGNE RÉGION : PAYS DE LA LOIRE

Privilège marine, constructeur de catamarans haut de gamme des Sables d'Olonne, bénéficie de l'appui d'un actionnaire industriel puissant depuis 2017 : le groupe allemand HanseYachts.

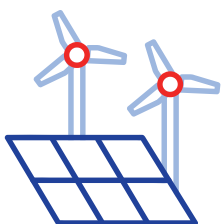
Le site du chantier Privilège aux Sables-d'Olonne ayant accueilli le lancement de plusieurs nouveautés de Catamarans a profité au constructeur qui a recruté 55 collaborateurs en 2020 et anticipe déjà l'embauche d'une quarantaine de personnes sur le premier semestre 2021. Un objectif de 250 salariés d'ici fin 2022, contre 165 aujourd'hui, est annoncé.

### STMICROELECTRONICS - FRANCO-ITALIEN :

#### RÉGION : AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Né en 1987 de la fusion de l'italien SGS Microelectronics et du français Thomson-semiconducteur, STMicroelectronics est leader mondial de la fabrication et commercialisation de puces électroniques (semi-conducteurs). Le groupe a réalisé 8,41 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2020 et emploie 46 000 collaborateurs au niveau mondial dont plus de 10 000 personnes en France.

Alors qu'il s'est recentré avec succès lors des dernières années sur les composants pour la mobilité électrique et les objets connectés, l'arrivée de la 5G lui ouvre des perspectives de marché gigantesque. Le groupe a ainsi procédé en 2020, au rachat des sociétés françaises Exagan, Be Spoon et Somos Semiconductor, et a également créé plusieurs centaines d'emplois en France en 2020.



## ENERGIE / TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

### IBERDROLA - ESPAGNE - ENERGIE RENOUVELABLE

#### RÉGION : ILE-DE-FRANCE, BRETAGNE, PACA & NOU- VELLE AQUITAINE

Iberdrola, premier producteur mondial d'énergie de source renouvelable, poursuit son développement sur le marché français. En 2020, le groupe a doublé sa présence en France, en atteignant 110 emplois sur son site de St Briec et ses bureaux de Paris, Limoges et Marseille, pour accompagner le développement de projets éoliens et photovoltaïques et la vente d'électricité verte. En parallèle, le groupe espagnol met en place une équipe pour la construction dans la baie de Saint-Brieux du parc éolien offshore prévue en 2021, actuellement à 10 emplois, et qui devrait rentrer en service en 2023.

### AMARENCO - IRLANDE - ENERGIE PHOTOVOLTAÏQUE

#### RÉGION : AUVERGNE RHÔNE-ALPES

Producteur indépendant d'énergie photovoltaïque basée en Irlande, Amarenco a racheté en 2016 le groupe Carré devenu Amarenco France. Amarenco a décidé de renforcer sa présence en France avec le recrutement d'une quarantaine de personnes sur le site de Lagrave en Occitanie (Tarn), ainsi que par l'acquisition de Synergetik, entreprise spécialisée dans la transition énergétique des territoires basée à Montélimar. Le groupe, qui compte aujourd'hui plus de 140 personnes en France, souhaite continuer à se développer en France avec des embauches additionnelles dans les prochaines années.

### BORALEX - CANADA - EOLIEN

#### RÉGION : (HAUTS-DE-FRANCE & AUVERGNE RHÔNE-ALPES)

Boralex développe, construit et exploite des sites de production d'énergie renouvelable au Canada, en France, au Royaume-Uni et aux Etats-Unis. Premier acteur indépendant de l'éolien terrestre en France, l'entreprise a réalisé en 2020 la mise en service de 4 nouveaux sites éoliens en France. Ces mises en services portent la puissance installée de Boralex en France à 1037,7 MW et positionnent l'entreprise comme le premier producteur indépendant de l'éolien terrestre en France. Plusieurs nouvelles mises en services sont annoncées en 2021, elles permettront à l'investisseur de réaliser un pas de plus vers son objectif stratégique de 2800 MW pour 2023.

### NOWOS - PAYS-BAS

#### RÉGION : AUVERGNE RHÔNE-ALPES

Nowos est une jeune start-up néerlandaise active depuis 2019. Celle-ci propose un service de réparation et de reconditionnement pour allonger la durée de vie des batteries lithium-ion nécessaires au fonctionnement des gyropodes, vélos et trottinettes électriques. Portée par un succès immédiat, la jeune entreprise entreprend très vite ses démarches pour l'installation d'un nouveau bureau et d'une usine en France. En Novembre 2020, le projet se concrétise avec l'ouverture d'un site à Amplepuis, sur le territoire de la Communauté d'Agglomération de l'Ouest Rhodanien. Cette création implique l'embauche de 25 personnes d'ici la fin de l'année 2021 et d'une centaine sur trois ans.

### CLARIOS SARREGUEMINES - ETATS-UNIS,

#### RÉGION : GRAND-EST

Clarios Sarreguemines, filiale de l'américain Clarios, investit sur son site lorrain de fabrication de batteries. Les batteries Clarios peuvent être recyclées à hauteur de plus de 90% via un processus de recyclage performant et sont vendues dans plusieurs pays européens. L'investissement de 3,7M sur le site lorrain participe à la modernisation du processus de production vers plus d'automatisation et d'ergonomie.



## R&D

### **COLLINS AEROSPACE - ETATS-UNIS (CHARLOTTE, NORTH CAROLINA, GROUPE RAYTHEON TECHNOLOGIES CORPORATION) :**

#### **RÉGION : OCCITANIE**

Acteur majeur de l'aéronautique française avec 4 000 salariés sur le territoire dont 700 ingénieurs répartis sur 18 sites, Collins Aerospace a mis en service à Figeac le Centre d'Excellence Hélices comprenant un nouveau bâtiment de 2 300 m pour le développement, le test et la qualification des nouvelles technologies ainsi que pour la fabrication de pales composites. Cet investissement à hauteur de 32 millions d'euros et réalisé avant la crise du Covid couvre le développement, les tests et la fabrication et pourrait amener les effectifs du site à augmenter d'une centaine de personnes d'ici à 2023. Cette initiative a valu à Collins d'obtenir le prix Choose France « Compétitivité & Innovation » décerné par Business France en décembre 2020.

### **SONY SEMICONDUCTOR ISRAËL LTD. (ANCIENNEMENT ALTAIR SEMICONDUCTOR LTD.),**

#### **RÉGION : ILE-DE-FRANCE**

Sony Semiconductor Israël Ltd, société israélienne détenue par le groupe Sony, est l'un des principaux fournisseurs de puces IoT cellulaires, et s'est positionnée comme leader de la fabrication de chipsets LTE, notamment pour l'univers IoT, ce qui permet à l'entreprise d'être un point d'entrée fondamental du marché gigantesque des objets connectés et de la connectivité, à savoir : smart home, smart city, automobile, infrastructures, etc. L'ouverture d'un centre de R&D en région Ile de France, qui s'appuie sur une dizaine d'ingénieurs, vient étoffer la présence de Sony en France.

### **ERICSSON - SUÈDE :**

#### **RÉGION : ILE-DE-FRANCE**

Le groupe suédois Ericsson a annoncé l'ouverture de son premier centre de R&D en France, à Massy, au sein du pôle de compétitivité Paris-Saclay. Ce centre de R&D, dédié aux logiciels et à la sécurité 5G, vise à accélérer la dynamique 5G en Europe et pourra accueillir jusqu'à 300 chercheurs et ingénieurs.

**KANTAR**

—  —

**BAROMÈTRE  
BUSINESS FRANCE 2020  
DE L'ATTRACTIVITÉ  
DE LA FRANCE  
PAR KANTAR**

# 1/ L'ATTRACTIVITÉ DE LA FRANCE S'EST MAINTENUE À UN TRÈS HAUT NIVEAU MALGRÉ LA CRISE

## LE BAROMÈTRE BUSINESS FRANCE 2020 DE L'ATTRACTIVITÉ DE LA FRANCE PAR KANTAR AUPRÈS DES CADRES DIRIGEANTS DE SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES, DANS LEURS PAYS D'ORIGINE OU INSTALLÉS EN FRANCE

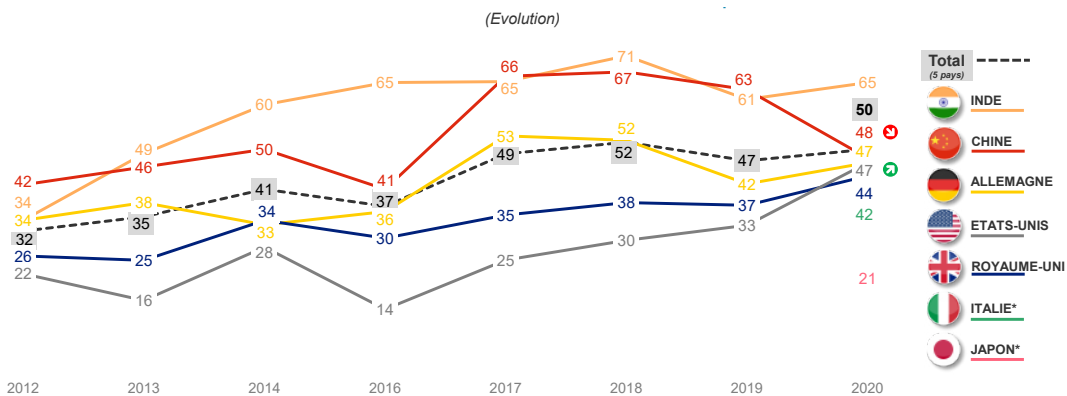
- La France demeure une destination d'investissement attractive pour 85% d'entre eux, devancée en Europe par la seule Allemagne (91%) et devant le Royaume-Uni.

- L'attractivité de l'Europe est réaffirmée puisque malgré la crise, la majorité (65%) des cadres dirigeants à l'étranger déclare que les entreprises de leur pays ont tendance à accélérer ou à maintenir leurs investissements en Europe.

### L'EUROPE EST EN BONNE PLACE

### POUR L'ACCÉLÉRATION DES INVESTISSEMENT ÉTRANGERS

Avez-vous le sentiment qu'à l'heure actuelle, dans votre pays, les entreprises ont tendance à accélérer leurs investissements en Europe ?



Base : Cadres dirigeants à l'étranger, ensemble (705)

\* Pays interrogé à partir de 2020

## 2/ FRANCE RELANCE : UN PLAN D'AVENIR QUI A SU CONVAINCRE LES INVESTISSEURS ÉTRANGERS

### LA VISIBILITÉ SUR LES PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE À 10 ANS OFFERTE PAR LE PLAN DE RELANCE FRANÇAIS EST UNE PROMESSE QUI A SU SÉDUIRE LES INVESTISSEURS ÉTRANGERS.

- Le Plan de relance français se veut un plan d'avenir : son objectif stratégique est de bâtir dès à présent la France de 2030. Pour opérer une transformation profonde et durable, il se base tant sur la création des conditions les plus favorables pour développer l'activité économique et préserver l'emploi que sur le soutien aux investissements dans les territoires, les secteurs stratégiques et les technologies de demain (voir les réformes phares mises en oeuvre depuis 2017 en page 10).
- Les mesures du plan de relance sont ainsi jugées très pertinentes par les dirigeants étrangers, avec un équilibre entre politique fiscale (90% de perceptions favorables) et **programme d'investissements de 11Md€ d'ici à 2022 pour soutenir l'innovation et en particulier l'investissement dans les technologies d'avenir (88%)**.



### POUR FAIRE FACE À LA CRISE, LE GOUVERNEMENT A MIS EN PLACE UN PLAN DE RELANCE

Les mesures suivantes vous semblent-elles pertinentes pour attirer et/ou soutenir les investisseurs étrangers en France ?

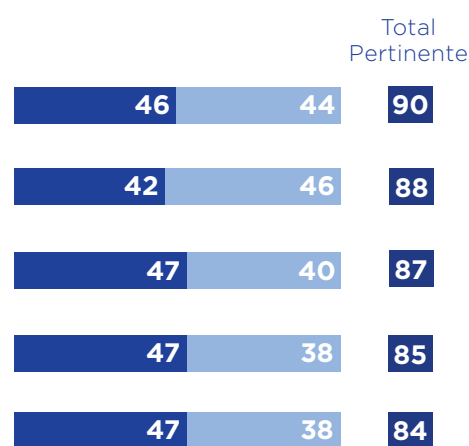
**Baisse des impôts de production** (masse salariale, investissement, capital productif)

Un **programme d'investissements** d'avenir de 11 Md€ d'ici à 2022 pour soutenir l'innovation et en particulier l'investissement dans les technologies d'avenir

**Renforcement des fonds propres des petites et moyennes entreprises** avec le soutien de l'État

Aides financiers à la **décarbonation de l'industrie**

Développer une **filrière d'hydrogène vert en France**



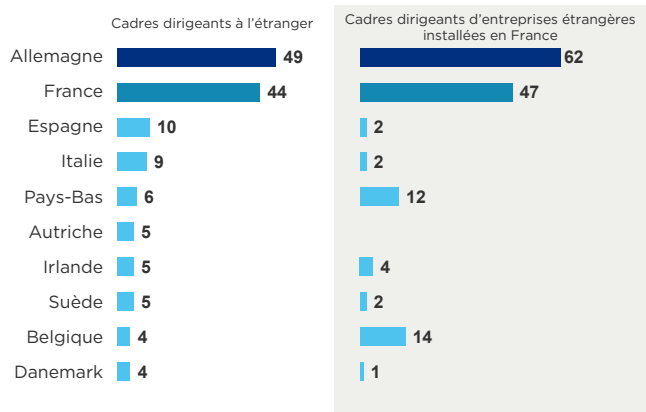
■ Mesure très pertinente ■ Mesure assez pertinente En %

### 3/ LES ENJEUX LIÉS AU BREXIT

**Les cadres dirigeants d'entreprises étrangères installées en France partagent l'idée d'une attractivité très forte de l'Allemagne et de la France, même si ils placent l'Allemagne devant la France**

Vers quels autres pays européens se retourneront-elles en priorité, selon vous ?

En %



Le Brexit constitue un véritable enjeu puisque les entreprises qui envisagent de revoir leur stratégie d'implantation au Royaume-Uni indiquent que la destination de report en Europe serait l'Allemagne (49%) et ensuite la France (44%). Pour autant, la concurrence avec le Royaume-Uni se maintient malgré les incertitudes liées au Brexit.

### 4/ MÉTHODOLOGIE

#### VOLET INVEST - ENQUÊTE KANTAR

DANS 7 PAYS AUPRÈS D'UN ÉCHANTILLON DE 705 CADRES DIRIGEANTS D'ENTREPRISES ÉTRANGÈRES :

101  
INTERVIEWS



ALLEMAGNE

102  
INTERVIEWS



ROYAUME-UNI

100  
INTERVIEWS



ITALIE

101  
INTERVIEWS



ÉTATS-UNIS

101  
INTERVIEWS



CHINE

100  
INTERVIEWS



INDE

100  
INTERVIEWS



JAPON

Terrain réalisé en ligne, du 9 au 20 novembre 2020.

**ENQUÊTE RÉALISÉE AUPRÈS DE 197 CADRES DIRIGEANTS D'ENTREPRISES ÉTRANGÈRES INSTALLÉS EN FRANCE. TERRAIN RÉALISÉ PAR TÉLÉPHONE DU 9 AU 26 NOVEMBRE 2020.**



## **FRANCE RELANCE : UN PLAN AMBITIEUX DE TRANSFORMATION DE L'ÉCONOMIE ET DE RENFORCEMENT DE NOTRE COMPÉTITIVITÉ**

- France Relance fixe un objectif stratégique clair : bâtir dès maintenant la France de 2030 en transformant l'économie autour de trois axes majeurs : transition écologique (30 Md€ dédiés), compétitivité (34 Md€ dont une diminution de moitié de la fiscalité locale), cohésion (36 Md€) grâce à un budget de 100 Md€ (4% PIB), en complément de mesures économiques d'urgence (490 milliards d'euros dès mars 2020) et des plans de soutien aux secteurs économiques les plus touchés).
- France Relance vise l'installation de nouvelles activités industrielles (2 Md€ pour attirer des projets industriels dans les territoires et dans les secteurs stratégiques) et accompagne la décarbonation de l'industrie (modernisation, digitalisation et verdissement des activités industrielles).





## 1. FRANCE RELANCE : UNE RELANCE TERRITORIALISÉE DONT LES ENTREPRISES ÉTRANGÈRES BÉNÉFICIENT

- Le Plan de relance a été déployé sans attendre, dès la fin 2020. Il va s'intensifier en 2021. 11 Md€ ont été engagés en 2020 (dont 9 Md€ effectivement versés). En 2021, 40 Md€ supplémentaires seront investis.
- On note déjà un premier bilan positif sur le volet de l'investissement industriel avec près de 920 projets d'investissement déjà soutenus, représentant 3,7 Md€ d'investissements (entreprises) et 838 M€ d'aides de l'Etat (au 31 décembre 2020).
  - Parmi ceux-ci : 253 projets soutenus dans les territoires d'industrie (69% dans des territoires considérés comme fragiles) permettant à terme, plus de 5 000 créations d'emplois.
  - 65 projets de (re)localisation dans des secteurs stratégiques (santé, intrants critiques pour l'industrie, électronique, agroalimentaire, télécommunications) avec à terme, la création de 3 000 emplois industriels et la préservation de 7 000 emplois.
- Des dispositifs seront prolongés : 1 Md€ supplémentaire annoncé le 6 février pour soutenir les investissements industriels dans les secteurs stratégiques et les territoires ; prolongement et réabondement des AAP résilience et AMI capacity).
- Les investisseurs étrangers participent à la relance et au mouvement de modernisation de l'appareil productif et d'innovation technologique.
- Les 20 premiers projets d'investissement sélectionnés pour bénéficier du fonds d'accélération des territoires d'industrie sont portés par des entreprises étrangères - 512M d'euros d'investissement générés, notamment dans les secteurs stratégiques.

## 2. FRANCE RELANCE : UNE AMBITION EUROPÉENNE

- 40 Md€ de financements européens (Plan Next Generation EU) suite à l'accord historique signé en juillet 2020 avec des orientations claires fixées par l'UE pour une relance harmonisée au niveau communautaire : transition écologique/ énergies et technologies vertes ; développement du numérique, accroissement des capacités industrielles, adaptation des systèmes éducatifs....
- Une relance industrielle au niveau européen : lancement de PIIEC / IPCEI ciblés pour porter et financer des projets structurants et de modernisation dans des secteurs d'avenir stratégiques (hydrogène, santé).

## 3. FRANCE RELANCE : DES PLANS SECTORIELS POUR ACCÉLÉRER L'INNOVATION VERS LES TECHNOLOGIES DE DEMAIN

Cela implique un investissement massif vers les secteurs d'avenir grâce au lancement du 4e Programme d'investissements d'avenir (PIA4) qui prévoit 20 Md€ sur 5 ans, dont 11 Md€ d'ici 2022. 10 secteurs industriels clés et technologies sont prioritaires : cloud computing, technologies quantiques, santé digitale, cybersécurité, intelligence artificielle, thérapies innovantes, maladies infectieuses, EdTechs, industries culturelles et créatives, aérospatial

- Le Plan Hydrogène est un axe prioritaire d'investissement pour la France avec 7 Md€ consacrés au développement de la filière d'ici à 2030, dont 2 Md€ d'ici à 2022 avec comme objectifs : 6,5 GW ; réduction du CO2 de 6 MT ; hydrogène décarboné. Des dispositifs d'envergure viennent soutenir le développement de la filière hydrogène :
  - un Projet commun européen (IPCEI) dédiés au soutien à l'industrialisation de ces technologies (1,5 Md€) ;
  - deux appels à projets lancés par l'Ademe « Ecosystèmes territoriaux d'hydrogène » ainsi que « Briques technologiques et démonstrateurs » ;
  - un appel à manifestation d'intérêt « applications de l'hydrogène » de l'Agence Nationale de la Recherche (65 M€)
- Le Plan Quantique devra permettre de placer la France parmi les premières puissances quantiques. D'ici 2030, 16 000 emplois directs devraient être créés, pour une activité qui représentera à terme entre 1 et 2 % des exportations françaises.
- Le Plan cybersécurité (1 Md€, dont 720 M€ de financements publics) a pour objectif de :
  - multiplier par trois le CA de la filière (de 7,3 Md€ à 25 Md€) ;
  - doubler les emplois de la filière (passant de 37 000 à 75 000) ;
  - faire émerger trois licornes françaises en cybersécurité en s'appuyant sur les grandes start-ups du secteur, et notamment le French Tech 120 ;
  - stimuler la recherche française en cyber et l'innovation industrielle (hausse de 20% des brevets).

# LES RÉFORMES PHARES MISES EN ŒUVRE DEPUIS 2017

La stratégie nationale depuis 2017 s'articule autour de quatre grands axes.

| RÉFORMES ENGAGÉES  | VECTEUR   | RÉSULTATS   |
|--|---|---|
| <b>UN NOUVEL ENVIRONNEMENT FISCAL FAVORABLE À L'INVESTISSEMENT</b>   |   |   |
| <b>Réduction progressive de l'impôt sur les sociétés</b><br>De 33% en 2017 à 25% d'ici 2022  | Loi de finances pour 2018   | <b>En 2021, le taux d'IS est de 26.5%</b> pour la quasi-totalité des entreprises et de <b>27.5%</b> si le chiffre d'affaires est supérieur à 250 M€ |
| <b>Allègement des impôts de production</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Réduction de moitié de la CVAE et de la taxe foncière</li> <li>Abaissment de 3 à 2% de la VA du taux de plafonnement de la Contribution économique territoriale</li> </ul>                                       | Loi de finances pour 2021   | 20 Md€ d'allègements sur la période 2021-2022 puis 10 Md€ par an  |
| <b>Pérennisation du Crédit d'Impôt Recherche (CIR)</b><br>30% du montant des dépenses de R&D déductible jusqu'à 100 M€ de dépenses (5% au-delà)  | Loi de finances annuelle  | La France se classe au <b>1er rang des pays de l'OCDE pour le financement de la R&amp;D</b>   |
| Baisse de la <b>fiscalité du capital</b> avec la mise en œuvre d'un prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 30% sur les revenus du capital, transformation de l'ISF en IFI   | Loi de finances pour 2018   | Amélioration de la compétitivité fiscale (La France résiste aux chocs, Baromètre de l'attractivité Ernst & Young (juin 2019))                       |
| <b>TRANSFORMATION DU MODÈLE SOCIAL FRANÇAIS</b>  |   |   |
| <b>Réforme du marché du travail :</b><br>accords de performance collective, <b>simplification des licenciements</b> pour motif économique, facilitation du <b>dialogue social</b>  | Ordonnances travail du 22 septembre 2017                                    | <b>Baisse des contentieux prud'homaux</b> , flexibilité du marché du travail et transformation des instances sociales                               |
| Réforme de la <b>formation professionnelle</b> et de l'apprentissage<br>Plan d' <b>investissement dans les compétences</b>   | Loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel du 5 septembre 2018 | <b>2 millions de personnes formées sous 5 ans</b> et 15 Md€ d'ici 2022  |
| <b>Allègement pérenne des cotisations sociales</b> d'assurance maladie   | Loi de finances pour 2018   | <b>Baisse du coût du travail</b> pour les rémunérations inférieures à 3 886 € brut/mois (moins 6 points de cotisations)                             |
| <b>Stimuler l'emploi</b> des publics fragiles : <ul style="list-style-type: none"> <li>Emplois francs : Jusqu'à 15 000 pour l'embauche de salariés habitant dans des quartiers prioritaires</li> <li>Moins de 26 ans : 4 000 € par emploi</li> <li>Apprentis jusqu'à 8 000 € par emploi</li> </ul> | Décret du 26 décembre 2019<br><br>Plan #1jeune1solution                     | Triplement des moyens consacrés aux jeunes (6.7 Md€)<br><br>Création de 160 000 emplois en 2021   |
| Amélioration du <b>pouvoir d'achat des salariés</b>  | Loi de finances pour 2018 et 2019   | Défiscalisation des heures supplémentaires, suppression de la taxe d'habitation, prime d'activité   |
| <b>Activité partielle :</b> amplification du régime d'activité partielle et déploiement d'un régime d'activité partielle de longue durée   | Ordonnance du 14 octobre 2020   | Sécurisation des salariés et des employeurs soumis à une baisse d'activité  |
| <b>Transformation de l'assurance chômage</b> et de l'aide aux demandeurs d'emploi  | Loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel du 5 septembre 2018 | Incitations au retour à l'emploi et à l'embauche en CDI   |

| RÉFORMES ENGAGÉES  | VECTEUR  | RÉSULTATS   |
|--|--|---|
| <b>SIMPLIFICATION ADMINISTRATIVE ET FACILITATION DES IMPLANTATIONS EN FRANCE</b>   |  |   |
| Plan d'action pour la croissance et la transformation des entreprises : <b>simplification des créations d'entreprise, cadre juridique des ICO</b> (levée de fonds par émissions de jetons numériques), <b>facilitation de l'intéressement et participation</b> en entreprises...           | Loi PACTE du 22 mai 2019   | Première version du <b>guichet unique</b> en janvier 2021, une dizaine de dossiers de demande de visa ICO, encours de 145 Md€ d'épargne salariale et retraite et de 55 Md€ de fonds d'actionnariat début 2020 |
| Renforcement des fonds propres des TPE, PME et ETI   | Plan de relance France Relance   | <b>100 fonds labellisés</b> début décembre 2020   |
| Appels à projets pour <b>accélérer la création ou relocalisation d'activités industrielles</b> en France   | Plan de relance France Relance : Appels à projets                        | 1 Md€ de financement public <b>520 entreprises lauréates fin 2020</b> , 2nd appel à projets en cours  |
| Mise en œuvre du droit à l'erreur, simplification et <b>dématérialisation des démarches</b> des entreprises  | Loi ESSOC du 10 août 2018  | Relations fluidifiées avec l'administration, <b>simplification administrative</b>   |
| <b>Sites clés en main</b><br>Accélérer la réalisation des implantations industrielles, simplifier la commande publique   | Loi ASAP du 7 décembre 2020  | <b>78 sites clés en main</b><br>Renforcement de l'attractivité  |
| <b>ACCÉLÉRATION DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE</b>  |  |   |
| Programmation pluriannuelle de l'énergie <b>Stratégie Nationale Bas Carbone</b>  | Décret 23 avril 2020   | Objectif : <b>neutralité carbone en 2050</b>  |
| <b>Limiter les déchets</b> : transformer notre économie linéaire, produire, consommer, jeter, en une <b>économie circulaire</b>  | Loi anti-gaspillage pour une économie circulaire (AGEC), 10 février 2020 | Objectif : fin de la mise sur le marché des emballages en plastique à usage unique d'ici 2040<br><b>100% de plastique recyclé d'ici le 1er janvier 2025</b>   |
| <b>Verdissement des ports</b> (200 M€), <b>modernisation du secteur ferroviaire</b> (4,7 Md€), <b>réhabilitation de friches industrielles</b> (300 M€), <b>aides publiques</b> pour l'adaptation des processus industriels et l'amélioration de l' <b>efficacité énergétique</b> (1,2 Md€) | Plan de relance France Relance   | Créer un <b>environnement attrayant et simplifié</b> pour l'implantation d'activités industrielles  |
| Investir dans les <b>technologies du futur et innover dans la transition écologique</b> (hydrogène décarboné, décarbonation de l'industrie agro-alimentaire, transport et mobilité)  | PIA 4  | 11 Md€ entre 2021 et 2022 (numérisation des services publics, efficacité énergétique et adaptation des processus industriels)<br><b>économiser jusqu'à 80% d'émissions de CO2</b>                             |

—  —

**LANCEMENT DE  
LA TEAM FRANCE INVEST**

# 1/ LES TERRITOIRES, ACTEURS CLÉS DE L'ATTRACTIVITÉ

## LES INVESTISSEURS ÉTRANGERS JOUENT UN RÔLE CLÉ DANS L'EMPLOI ET LA COHÉSION TERRITORIALE EN FRANCE

avec, d'une part, 2 millions de salariés travaillant dans des entreprises étrangères et, d'autre part, 71% des investissements industriels étrangers réalisés en 2019 dans des communes de moins de 20 000 habitants.

Pour la prospection et l'accueil des projets, **Business France coopère sur les territoires avec ses partenaires historiques, que sont les Agences régionales de développement (ARD) qui agissent comme correspondants chefs de file en région.** Une convention de coopération pluriannuelle lie Business France et chaque agence régionale de développement.

Les bases de la démarche partenariale ont été posées par deux textes fondateurs :

- La Charte nationale des Investissements Directs Etrangers (IDE), signée le 21 janvier 2019 par l'Etat et l'Assemblée des Régions de France. Si la charte des IDE fixait des ambitions, elle n'était pas assortie d'outils permettant une mise en œuvre opérationnelle. Aussi, en déclinaison du texte national, seule deux chartes régionales des IDE ont été signées, en Centre-Val de Loire et en Pays de la Loire.
- L'accord de partenariat Etat-Régions, signé le 28 septembre 2020 par le Premier Ministre Jean Castex et Renaud Muselier, Président de Régions de France mobilise la Team France Invest (TFI) au service de la relance économique.

## VALORISATION DES ATOUTS DES RÉGIONS AUPRÈS DES INVESTISSEURS

Le « **Tableau de bord de l'attractivité 2020** », publié le 10 décembre dernier, a confirmé la solidité des atouts structurels de la France. Au regard d'un éventail d'indicateurs économiques et sur la base d'un comparatif de 13 pays, se dessinent nos forces tels que les infrastructures, les télécommunications, la productivité de ses salariés, le coût de l'électricité, ainsi que le potentiel de notre marché grâce à la fois à notre position géographique en Europe et à la taille de notre marché domestique.

Pour mieux valoriser la France auprès des investisseurs étrangers, décliné les indicateurs de ce tableau de bord dans une cartographie régionale.

**Cette cartographie, publiée le 26 février, permet à chaque région de :**

- valoriser ses propres déterminants structurels d'attractivité et le dynamisme économique et industriel des territoires français, notamment des territoires d'industrie
- mettre en valeur les principales infrastructures, les spécialisations sectorielles prédominantes, notamment dans le cadre des plans de Relance
- identifier les pôles d'investissements - issus de capitaux français ou étrangers - à même de créer des écosystèmes productifs performants et attirer de nouveaux projets.

## 2/ LA TEAM FRANCE INVEST, L'ALLIANCE DES ACTEURS DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET DE L'ATTRACTIVITÉ

La Team France Invest réunit tous les acteurs publics de l'attractivité, en s'appuyant sur les bases déjà établies par Business France et les Agences Régionales de Développement, ces dernières agissant comme Correspondantes Chefs de File en Région.

Elle répond à un impératif d'agilité et de plus grande efficacité de l'action publique en faveur des investisseurs internationaux

La Team France Invest est lancée officiellement et publiquement le 26 février 2021 par Jacqueline Gourault, Ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, Franck Riester, Ministre délégué chargé du Commerce extérieur et de l'Attractivité et Agnès Pannier-Runacher, Ministre déléguée chargée de l'Industrie,

La Team France Invest est une méthode de travail collective et collaborative avec pour principes cardinaux :

- Un impératif d'agilité et d'efficacité
- Une co-construction d'actions sur la base des besoins spécifiques des Régions
- Un besoin d'évaluer les dispositifs mis en place

Business France et les Agences Régionales de Développement mettent en place des moyens de communication et renforcent les outils de coordination avec :

- Les Présidents de Région et leurs services
- Les Services économiques des Ambassades à travers la convention entre BF et la DG Trésor
- Les préfets de région et l'ensemble des services déconcentrés de l'Etat : SGAR, CDPR, RUI, CRP, SISSE, DRAAF
- Les services centraux des ministères MEFR, MEAE, MCT, MINAGRI et MTE
- Les opérateurs de l'Etat clés, tout particulièrement l'ANCT, ainsi que la Banque des territoires et Bpifrance.

In fine, l'action partenariale de la Team France Invest vise à mieux détecter et accompagner les projets d'investissements étrangers qui créent de l'emploi et de la valeur ajoutée sur les territoires français.

## 3/ UNE FEUILLE DE ROUTE PARTAGÉE ET DES OUTILS DÉDIÉS

### ANTICIPER

#### les besoins des territoires et des investisseurs déjà présents

- Collecte et remontée des informations sur les besoins des entreprises
- Cartographie des implantations étrangères dans les territoires
- Suivi conjoint de 200 comptes prioritaires par Business France et les CCFR
- Aide à la reprise d'entreprises en difficulté

### ACCÉLÉRER

#### en accompagnant les nouveaux investisseurs

- Mise en place d'actions de promotion de sites industriels clés en main
- Mise en relation des entreprises françaises en croissance vers les investisseurs étrangers
- Mise à disposition de fiches argumentaires présentant les atouts des territoires dans des filières stratégiques et plans de relance régionaux

### ANIMER

#### les échanges entre partenaires

- Mise en valeur des territoires sur le site ChooseFrance.fr
- Réalisation d'actions coordonnées de communication, en s'appuyant sur le label « Choose France » à l'étranger
- Information large des atouts territoriaux en infrastructures, équipements et immobiliers structurants

## 4/ DES OUTILS NUMÉRIQUES DÉDIÉS POUR GAGNER EN AGILITÉ ET EFFICACITÉ

**UN ESPACE DE PARTAGE TEAM FRANCE INVEST, DÉPLOYÉ À L'ISSUE DE LA RENCONTRE ATTRACTIVITÉ DU 10 DÉCEMBRE DERNIER, EST MIS À DISPOSITION DE TOUS LES PARTENAIRES DE LA TFI POUR ÉCHANGER DES INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR L'ATTRACTIVITÉ, LES TERRITOIRES ET LES SECTEURS, AINSI QUE POUR VALORISER LES BONNES PRATIQUES. CET ESPACE RASSEMBLE DÉJÀ 560 PARTENAIRES DE LA TFI.**

Afin de maximiser les chances de voir s'implanter en France les projets fortement créateurs d'emplois et de valeur ajoutée pour nos territoires, la TFI va se doter d'une plateforme numérique collaborative de traitement de projets au service des investisseurs étrangers. Cet outil sécurisé a ainsi pour ambitions d'informer et accompagner au quotidien les décideurs internationaux porteurs de projets structurants et souvent complexes, de faire gagner collectivement en efficacité les acteurs publics de l'attractivité réunis autour d'un outil digital puissant et ergonomique.

Parmi les fonctionnalités-clés, on peut citer :

- Un espace sécurisé dédié à l'échange de fichiers confidentiels, sur le principe d'une « **data room** ».
- Une messagerie interne modulable afin de garantir la fluidité des échanges avec les investisseurs et entre contributeurs de la TFI.
- Une visibilité sur l'état d'avancement du projet, l'équipe en charge et les délais de traitement via un ensemble de jalons programmables (sur le principe du schéma de Gantt).
- Une médiathèque mettant à disposition de ressources documentaires complémentaires (argumentaires généraux et sectoriels, benchmarks, classements, AAP, liste des sites clés en main ...)
- Un questionnaire RSE numérisé permettant à la TFI d'apprécier la qualité environnementale et sociale du projet et de fournir à l'investisseur de l'information utile en fonction des cas de figure (éligibilité à des dispositifs publics, scénarios alternatifs lui permettant d'améliorer son bilan carbone, etc.).

Le portail va être construit en associant aux travaux les partenaires de la TFI et en tenant compte des besoins des investisseurs étrangers. Il verra le jour d'ici l'été 2021, avec une phase pilote dès ce printemps.

Au-delà des outils concrets mis en place, les chantiers conduits débouchent aujourd'hui sur un sentiment d'appartenance croissant à ce collectif « Team France Invest ».

**Plusieurs régions sont ainsi en train de concevoir des Chartes Team France Invest**, avec l'appui de Business France. Chaque charte est conçue selon les besoins des acteurs économiques de la Région, en fonction des collaborations déjà mises en place et des atouts spécifiques à mettre en valeur. Business France annonce ce 26 février son adhésion à la Charte de l'attractivité de la région Ile de France qui crée l'équipe attractivité francilienne. D'autres chartes seront prochainement lancées, avec notamment le 9 mars prochain, l'installation de la Team France Invest Région SUD.

- Enfin une lettre d'intention entre Business France et l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) est signée ce 26 février, pour formaliser le renforcement des collaborations entre les deux opérateurs pour mieux accompagner les territoires sur les questions d'attractivité internationale, notamment les territoires les plus fragiles.

## **CONTACTS PRESSE**

Service presse de Business France  
presse@businessfrance.fr

Agence Maarc pour Business France - businessfrance@maarc.fr

- Agathe Marcotte Ruffin – 06 82 15 85 60
- Maxence Lepinoy – 06 64 96 57 39 / Service presse de Business France

## **A PROPOS DE BUSINESS FRANCE**

Business France est l'agence nationale au service de l'internationalisation de l'économie française.

Elle est chargée du développement international des entreprises et de leurs exportations, ainsi que de la prospection et de l'accueil des investissements internationaux en France.

Elle promeut l'attractivité et l'image économique de la France, de ses entreprises et de ses territoires. Elle gère et développe le V.I.E (Volontariat International en Entreprise).

Business France dispose de 1 500 collaborateurs situés en France et dans 56 pays. Elle s'appuie sur un réseau de partenaires.

Depuis janvier 2019, dans le cadre de la réforme du dispositif public d'accompagnement à l'export, Business France a concédé l'accompagnement des PME et ETI françaises à des partenaires privés sur les marchés suivants : Belgique, Hongrie, Maroc, Norvège, Philippines et Singapour.

Pour plus d'informations : [www.businessfrance.fr](http://www.businessfrance.fr)

---

Business France  
77, boulevard Saint-Jacques  
75680 Paris Cedex 14  
Tél. : +33 1 40 73 30 00

